

ENFANT	
NOM :	Prénoms :
Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin Né(e) le :/...../.....	Classe en 2025-2026:
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

	RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
NOM
PRÉNOM
DOMICILE	Adresse :	Adresse :
	Code Postal :	Code Postal :
	Ville :	Ville :
TÉLÉPHONE	Portable :	Portable :
MAIL

Cocher <input checked="" type="checkbox"/>	Motifs de dérogation (prévus par l'article 212.8 du code de l'Éducation)
<input type="checkbox"/>	Obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement les services suivants : <input type="checkbox"/> Restauration scolaire <input type="checkbox"/> Accueil périscolaire (matin/soir) <input type="checkbox"/> Assistantes maternelles agréés <i>Attention : l'activité professionnelle des parents doit être exercée dans la commune de résidence ou d'accueil</i>
<input type="checkbox"/>	Regroupement de fratrie : (frères/sœurs <u>déjà scolarisés dans une école publique maternelle ou élémentaire d'Aix</u>)
<input type="checkbox"/>	Raisons médicales : L'état de santé de l'enfant nécessite une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés qui sont assurés dans la commune d'accueil
<input type="checkbox"/>	Autres situations : ♦ Continuité pédagogique : l'enfant a été scolarisé l'année précédente dans l'école maternelle rattachée à l'école élémentaire souhaité ♦ Horaires de travail atypiques ♦ Regroupement de fratrie entre crèche/école/collège/école-lycée/école ♦ mode de garde (l'école demandé est celle qui relève du périmètre d'habitation de la personne qui garde l'enfant) ♦ autre situation particulière motivant une demande de dérogation

Avis du Maire de la Commune de résidence (cet avis doit être renseigné avant l'envoi du dossier à la Ville d'Aix)	
Le/...../.....	<u>Signature et Cachet de la Mairie :</u>
<input type="checkbox"/> AUTORISE <input type="checkbox"/> N'AUTORISE PAS	

En accord avec l'article 372-2 du code civil, à l'égard des tiers de bonne foi, « chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

A le/...../..... Signature des Responsables légaux :

Conformément à l'article 441-6 du code pénal : « Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu. »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Direction de l'Éducation de la Mairie d'Aix-en-Provence, pour la finalité suivante : gestion de l'instruction des demandes de dérogation à la sectorisation scolaire. La base légale du présent traitement repose ainsi sur l'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux personnels internes, habilités à les traiter du fait de leurs fonctions, ainsi qu'à des tiers autorisés en vertu du Code de l'éducation (Maire, membres du Conseil Municipal, Directeur de l'établissement scolaire concerné, membres de l'enseignement, membres de l'éducation nationale, etc.). Les données recueillies seront conservées pendant une durée de 5 ans (base intermédiaire) avant d'être détruites. Vous pouvez à tout moment demander à faire respecter vos droits conformément aux articles 15 à 21 du RGPD (droit d'accès, rectification, effacement, portabilité, limitation, opposition). Cette demande peut être effectuée en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Mairie à l'adresse suivante : DPO@mairie-aixenprovence.fr. Votre demande sera traitée dans les délais imposés par le RGPD et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Une réclamation peut être adressée auprès de l'autorité de contrôle française à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/webform/contactez-le-delegue-la-protection-des-donnees-dpo> ou par téléphone : 01 53 73 22 22 ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.